



Mariage aux usa et declaration impots.

Par **Dulac Betty**, le **29/09/2017** à **13:05**

Bonjour,

Je me suis mariée aux USA en janvier 2017 avec un américain. J'y vis depuis. Je n'y travaille pas encore et attends ma carte verte temporaire. Nous n'avons pas fait de contrat de mariage, ni déclaré en France notre mariage.

Pour la future déclaration d'impôts sur le revenu Français, que dois je indiquer ou déclarer
On m'a indiqué que je n'étais pas obligée de déclarer mon mariage à la France Est-ce bien vrai ?

Je vous remercie pour votre aide, plus je fais de recherches plus je me noie dans les informations quelques fois contradictoires.

Merci d'avance.

Cordialement.

Betty.